

Mes honores Parents,

Vous vous plaignez par vos derniers du 10. que ce manque à me donner  
sur ce qu'on me demande, mais qu'en un ou deux des miens, écrits  
depuis, vous auront satisfait. j'adjousteray à celles, qu'il sera enpe  
que Ma mere commence à résoudre pour ces commissions, car la  
negotiations de nos Marchands promet quelque plus d'avancement  
d'affaires que n'aurons osé imaginer. Quelque fois ils se heurtent et  
accrochent assez souvent, qui m'empêche par fois autant de courage  
que j'en ay eu conceu, et me tient en ambiguë de ce que je dois juger  
de succeder au moins les 4. 5. ou 6. semaines nous delivrant  
s'il plait à Dieu. La Comtesse de P. Bordin me tarde pour  
mes chemises et gaisirs. J'ay deu d'obligation aux Dam. qui se  
mêlent de la façon de mes chemises; et m'est avis qu'un chacun  
devoit se soucier de la sienne. Les Jacobins valent ici 22. shellings  
c'est à dire 11. flor. 11. sols. quel compte fait Ma mere de m'en vouloir  
envoyer par mesnager. Je pense qu'en un de mes denrées j'ay establi  
que c'est de la rate du change. Je n'ay nulle nouvelles à vous  
communiquer il se passe peu en cette Cour, tandis qu'en dehors il en  
passe par trop à son prejudice. Il court à la Cour des bruits  
de Brabant assez malplaisants de la defaict qu'auroit eu  
le D. de Bordin. Oray qu'il en soit, j'ay la teste eschauffie de  
mauvais augures pour ces affaires; selon la description que  
Barlamachi et d'autres en ont donnee. Dieu ayt pitie des son  
peuple; et vous garde de sark. à elle que la conduit.

Vos hon. Par.

Didacus ob. jib

[Signature]

Je n'ay rien de plus à vous dire pour le present, car je suis occupé de mes affaires, et de celles de la Cour. Je vous prie de m'écrire quand vous aurez de vos nouvelles. Je suis à Paris le 15. de Mars.

Paris le 15. de Mars. 1714.

Je prie Dieu qu'il vous donne sa sainte grace.

Van Pers el Mamer.

